

## AGSE Chalones - Formulaire d'inscription 2022-2023

	Nom :	Prénom :	
Vie chrétienne	Est baptisé ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	A fait sa première communion ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Unité	1ère Chalones <input type="checkbox"/> Meute (louveteaux) <input type="checkbox"/> Troupe (scouts)	2ème Chalones <input type="checkbox"/> Clairière (louvettes) <input type="checkbox"/> Compagnie (guides)	3ème Chalones <input type="checkbox"/> Meute (louveteaux)

### Dossier administratif : un exemplaire unique pour chaque enfant

(documents disponibles [ici](#), sur le site AGSE Chalones [agsechalones.eu](http://agsechalones.eu))

- Autorisation parentale
- Fiche sanitaire de liaison
- Copie de toutes les pages renseignées du carnet de vaccination

L'inscription est à remettre à la réunion de parents ou à envoyer au secrétaire du groupe concerné avant le 10 septembre :

- ✓ 1ère & 3ème Chalones : M. Thomas Bourginaud Lieu-dit Malabrit – 49170 Savennières
- ✓ 2ème Chalones : Mme Céline Flama 6 impasse du Faubourg – 49170 Saint Georges sur Loire

### Participation financière (si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter le trésorier : [vianney@deroeck.net](mailto:vianney@deroeck.net))

- Cotisation :
  - Vous recevrez un mail de Sycomore – il peut arriver que le mail soit considéré comme un spam – une fois votre dossier d'inscription remis vous confirmant le montant de la cotisation (indiqué sur le formulaire d'autorisation parentale) et le lien de paiement sur le site Sycomore, à régler sous 10 jours.
    - Des tarifs dégressifs sont appliqués en fonction du nombre d'inscrits dans le mouvement. Les réductions sont automatiquement appliquées dans l'ordre d'inscription, par l'outil Sycomore, à condition que soit bien renseigné le rattachement familial.
    - Tant que la cotisation n'est pas réglée, votre enfant n'est pas assuré et ne peut pas participer aux activités.
    - Au-delà du 30 septembre, la cotisation sera majorée de 5€ par enfant.
  - Vous pouvez effectuer une adhésion de soutien de 120 €, donnant droit à une déduction d'impôt ; prenez contact avec le trésorier pour connaître la marche à suivre. Merci alors de cocher la case ci-contre :
  - Les chèques-vacances sont admis pour les cotisations. Merci alors de cocher la case ci-contre :
- Intendance :
  - L'intendance est à régler par virement sur ce compte (merci de bien préciser le libellé) :  
IBAN : FR76 4061 8803 1700 0407 3780 953 / BIC : BOUS FRPP XXX  
Titulaire : Vianney DE ROECK (compte exclusivement dédié à l'intendance des groupes)
  - Montant par enfant (hors camps de Pâques et d'été) :
    - Troupe / Compagnie : 80 €
    - Meute / Clairière : 48 €

### Insignes & kits de rentrée

Les groupes de Chalones vous proposent de centraliser certains achats. Vous pouvez commander sur la [boutique HelloAsso](#), les insignes et livrets de progression nécessaires, dont quelques « kits de rentrée »



J'accepte que mes coordonnées (mail, téléphone, adresse) soient partagées avec les autres parents du groupe Guides et Scouts d'Europe de Chalones sur Loire.

Date et Signature :